

Bilan de législature.

Sécurité sociale.

- Réorganisation des dons et subventions afin d'en rendre l'attribution plus transparente.
- Souscription d'une part sociale à Textura et participation au comité.
- Participation à la structure de travail concernant les problèmes de toxicomanie et leur prévention.
- Renouvellement de la convention liant la commune et le CRA, et augmentation de l'enveloppe budgétaire.
- Renouvellement de la convention liant la commune et l'EFRE.
- Mise en place de réseaux de partenaires dans le domaine social, 3^e âge et petite enfance.

- Interne :
 - Rattachement de l'office d'information juridique au CSR.
 - Intégration de clinique dentaire et réfectoire, suite à la restructuration IDHEAP.

- Manifestations :
 - Reprise de la fête des Aînés (dès 1999)
 - Participation au déroulement et à la préparation de la fête interculturelle (juin 2000).
 - 20 ans de la place du marché (1998).

- Divers.
 - Cessation des activités des Spectacles de l'Ouest avec attribution du solde de la subvention à des musées de l'ouest lausannois.
 - Œuvre d'art sur le bâtiment de la salle des spectacles.
 - Fresque de la façade de la Placette du Corso.

Accueil de la petite enfance.

- Augmentation de l'indemnité horaire des mères d'accueil : de Fr. 3.- à Fr. 3.50 (dès 01.01.2000), de Fr. 3.50 à Fr. 4.- (dès 01.01.2002 ??).
- Introduction du contrat de travail pour les mères d'accueil avec régularisation de leur situation vis-à-vis de l'AVS.
- Participation à la création de la convention de réciprocité entre les 3 réseaux d'accueil de jour de l'ouest lausannois.

Crèche.

- Déménagement de la crèche "le Tournesol" et augmentation des places d'accueil (de 12 à 18).
- Création d'une convention liant la commune et "le Myosotis" (Philip Morris).
- Création d'une convention liant la commune et "les P'tits K'lins" (les Baumettes).
- Soutien à l'AGELA.

Office du logement.

- Elargissement des critères d'admission relatifs à l'obtention d'un logement aux Biondes 30-32.
- Clarification et application des critères d'octroi en matière de logements subventionnés .
- Obtention de subventions cantonales et communales pour l'immeuble du ch. des Corbettes 9.
- Mise à disposition d'appartements de secours.

Intégration.

Création de la CISE et direction de ses travaux.